

# Conditions générales d'inscription

Département Terminales

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

Une fois le stage commencé, celui-ci est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification**

**écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

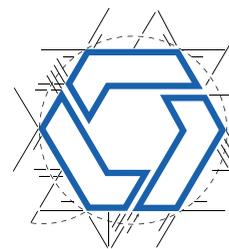
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat



# Prépaspup

Groupe Ipesup

FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

## Écoles de commerce accessibles après le bac

Nom  Prénom   
Adresse   
Code Postal  Ville   
Tél. mobile étudiant  Tél. mobile parents   
E-mail  @   
Établissement fréquenté   T. ES  T.S  T.L  
Notes moyennes : Maths  Anglais  Note bac français (écrit)   
Concours présenté(s)  Sésame  Accès  Link

### SÉSAME-ACCÈS : STAGE(S) ET DATES CHOISIS

En cas de stages multiples ("parcours"), cocher chaque stage choisi et appliquer le tarif spécial annoncé dans la brochure.

- Stage de Toussaint** "découverte" 2018 (Stage "Sésame-Accès") :  
 22-26 oct.  29 oct.-2 nov. (1<sup>er</sup> nov. inclus)
- Stages de Noël** "approfondissement" (Stages communs "Sésame-Accès"), au choix :  
 26-30 déc. 2018  2-6 jan. 2019
- Stages d'hiver 2019** "réussite", au choix :  18-22 fév.  25 fév.-1<sup>er</sup> mars  4-8 mars  
 Stage commun "Sésame-Accès" + oral  Stage "Sésame seul" + oral  Stage "Accès seul" + oral
- Stage "week-ends"** (9-10 mars et 16-17 mars et 30-31 mars 2019)
- Stages "dernière ligne droite"** (30-31 mars)  Sésame  Accès  Commun
- Concours blancs supplémentaire** Concours :  Sésame  Accès  
Date(s) choisie(s)  24 mars  31 mars

**ORAL**  Standard  Option "Oral+"  Option "Groupe"  Option "spécifiques"  
 20-21-22 avril  27-28 avril  30 avril-1<sup>er</sup> mai  2-3 mai  4-5 et 8 mai

### CONCOURS LINK

12-13 janvier 2019  23-24 mars 2019

### CONCOURS BACHELOR

Atout+3 (16-17 mars 2019)  Pass n°2 (30-31 mars. 2019)  
 Pass n°1 (26-27 jan. 2019)  
 TAGE-Post-Bac® (9-10 fév. 2019)

Date et signature  
obligatoires  
Ci-contre

# Conditions générales d'inscription

Département Terminales

## INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.

Une fois le stage commencé, celui-ci est dû dans son intégralité.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification**

Visa PRÉPASUP

**écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Affranchir  
au tarif  
lettre en  
vigueur

Melle - M.

16 B, rue de l'Estrapade, 75005 Paris

Prépasup

## CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le  Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles de commerce accessibles après le baccalauréat" 2018-2019 et vous en remercions.

- Stage de Toussaint** "découverte" 2018 (Stage "Sésame-Accès") :  
 22-26 oct.  29 oct.-2nov. (1<sup>er</sup> nov. inclus)
- Stages de Noël** "approfondissement" (Stages communs "Sésame-Accès"), au choix :  
 26-30 déc. 2018  2-6 jan. 2019
- Stages d'hiver 2019** "réussite", au choix :  18-22 fév.  25 fév.-1<sup>er</sup> mars  4-8 mars  
 Stage commun "Sésame-Accès" + oral  Stage "Sésame seul" + oral  Stage "Accès seul" + oral
- Stage "week-ends"** (9-10 mars et 16-17 mars et 30-31 mars 2019)
- Stages "dernière ligne droite"** (30-31 mars)  Sésame  Accès  Commun
- Concours blancs supplémentaire**  Sésame  Accès  Commun  
Concours :  Sésame  Accès  
Date(s) choisie(s)  24 mars  31 mars

**ORAL**  Standard  Option "Oral+"  Option "Groupe"  Option "spécifiques"  
 20-21-22 avril  27-28 avril  30 avril-1<sup>er</sup> mai  2-3 mai  4-5 et 8 mai

**Concours Link**  12-13 janvier 2019  23-24 mars 2019

**Concours Bachelor**  Atout+3 (16-17 mars 2019)  Pass n°1 (26-27 jan. 2019)  
 TAGE-Post-Bac® (9-10 fév. 2019)  Pass n°2 (30-31 mars. 2019)

**Votre dossier est**  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions